

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Août 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en juillet, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. A surveiller.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

Adventices : la pression des adventices est faible en début de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leurs progressions.

Météorologie

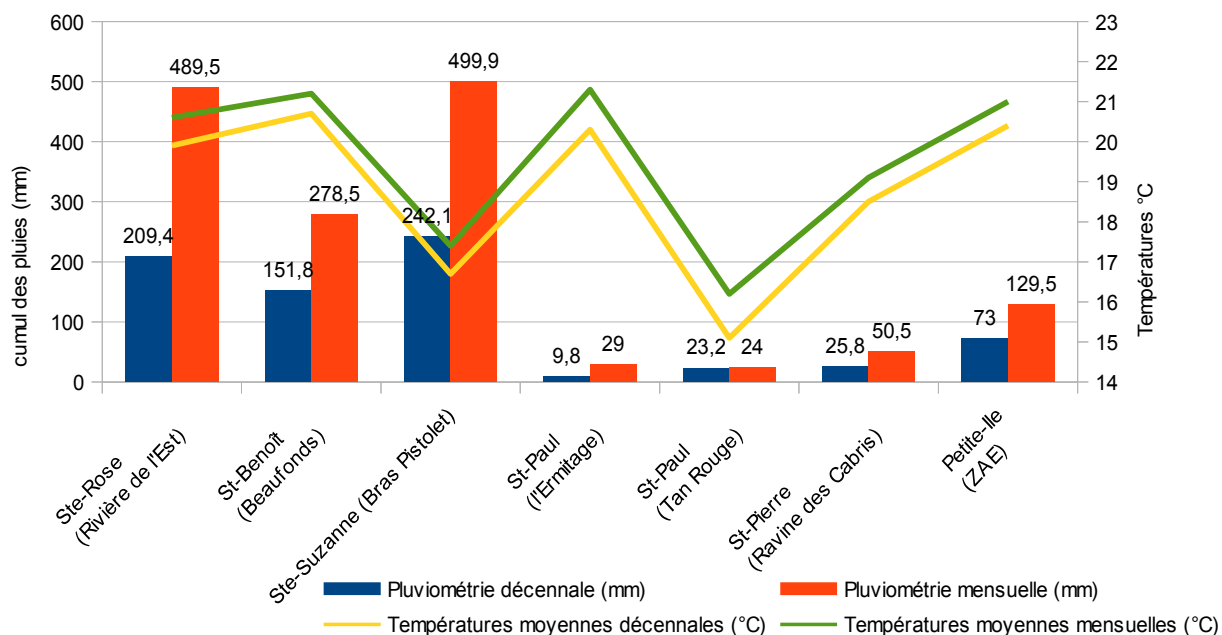
Relevés d'août 2017 comparés aux moyennes décennales du mois d'août.

| Poste | Ste-Rose (Rivière de l'Est) | St-Benoît (Beaufonds) | Ste-Suzanne (Bras Pistolet) | St-Paul (l'Ermitage) | St-Paul (Tan Rouge) | St-Pierre (Ravine des Cabris) | Petite-Ile (ZAE) |
|---|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Températures moyennes décennales (°C) | 19,9 | 20,7 | 16,7 | 20,3 | 15,1 | 18,5 | 20,4 |
| Températures moyennes mensuelles (°C) | 20,6 | 21,2 | 17,4 | 21,3 | 16,2 | 19,1 | 21 |
| Pluviométrie décennale (mm) | 209,4 | 151,8 | 242,1 | 9,8 | 23,2 | 25,8 | 73 |
| Pluviométrie mensuelle (mm) | 489,5 | 278,5 | 499,9 | 29 | 24 | 50,5 | 129,5 |

Les températures du mois d'août 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. Avec un maximum de hausse de 1,05 °C en moyenne sur les stations de l'Ouest.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

Relevés d'août 2017, comparés aux moyennes décennales du mois d'août



Phénologie

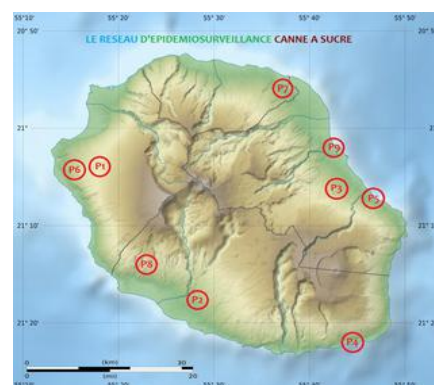
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'août 2017.

| Parcelle | Commune | Lieu-dit | Altitude (m) | Variété | Date de récolte | Stade |
|----------|----------------|-------------------|--------------|---------|---------------------|------------|
| P1 | Saint-Paul | Saline-les-Hauts | 881 | R583 | Fin octobre 2016 | Maturation |
| P2 | Saint-Pierre | Ravine des Cabris | 194 | R575 | Mi-Juillet 2017 | Levée |
| P3 | Saint-Benoît | Cambourg | 421 | R570 | Début août 2017 | Levée |
| P4 | Saint-Philippe | Le Baril | 49 | R570 | Fin juillet 2017 | Levée |
| P5 | Sainte-Rose | Bonne Espérance | 65 | R570 | Fin juillet 2017 | Levée |
| P6 | Saint-Paul | Antenne IV | 204 | R579 | Fin août 2017 | Récolte |
| P7 | Sainte-Suzanne | Bassin Bœuf | 550 | R585 | Début août 2017 | Levée |
| P8 | Les Aviron | Tévelave | 798 | R583 | Fin septembre 2016 | Maturation |
| P9 | Saint-Benoît | Beaulieu | 66 | R582 | Début décembre 2016 | Maturation |

Etat phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois d'août 2017.

| Bioagresseurs | Situation des parcelles | Seuil de risque | Évaluation des risques |
|---|--|----------------------------------|---|
| Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>) | P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts » P3 : 3 % de « cœurs morts » | 20 % | Risque moyen : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui sont encore trop petits pour être attaqués. |
| Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>) | P2, P3, P4, P5, P6, P7 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées P1 : 40 % de tiges attaquées P8 : 80 % de tiges attaquées | > 50 % | Risque élevé : pour les parcelles en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué. |
| Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>) | P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées | > 50 % | Risque faible : pas encore d'attaque à signaler sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau dans la zone Ouest. Il faut rester vigilant sur les prochains mois pour les parcelles en levée. |
| Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>) | P2, P3, P4, P5, P6, P7 : 0 % des tiges attaquées P9 : 10 % des tiges attaquées P1, P8 : 30 % des tiges attaquées | > 50 % | Risque moyen : les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr). |
| Rat (<i>Rattus</i> sp.) | P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât | Difficile à déterminer | Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. |
| Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>) | P1, P3, P5, P7, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P3, P4 : 20 % de feuilles attaquées P8 : 25 % de feuilles attaquées | Difficile à déterminer > 50 % | Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr). |

- Le borer rose commence à faire son apparition faiblement sur la parcelle P3. Rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées comme la P2, P4, P5, P6 et P7 qui ne sont pas encore sujettes aux attaques des borers roses, mais qui peuvent subir des attaques dans les mois qui suivent la levée (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/01/Fiche-phytosanitaire-borer-rose.pdf>).
- Les borers ponctué n'ont pas progressé par rapport au mois dernier mais dépassent toujours le seuil de nuisibilité sur les cannes encore en maturation de la P8. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>).
- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-phyto-noctuelle.pdf>).
- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles non récoltées du réseau. Pas d'évolution par rapport au mois dernier.
- Toujours pas de constatation d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester toujours vigilants : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.
- Retour faible à moyen des thrips sur les parcelles récoltées telles que P2, P3, P4 ainsi qu'un maintient sur la P8.



Retour des attaques de borer rose sur parcelle récoltée, *Sesamia calamistis* (J. Antoir, CA)



Prévision: vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui risquent de s'intensifier d'ici septembre/octobre sur les zones à risques avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Enherbement des parcelles de canne au mois d'août 2017

| | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | P7 | P8 | P9 |
|------------------------|---------|--------|--------|-----|-----|-----|--------|----------|----------|
| Enherbement | 10% | 10% | 5% | 0% | 0% | 0% | 5% | 30% | 0% |
| Mois après coupe | 9 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 10 | 7 |
| Dernière intervention | Février | - | - | - | - | - | - | Janvier | Mars |
| Type d'intervention | Manuel | - | - | - | - | - | - | Chimique | Chimique |
| Seuil d'intervention | 30 % | | | | | | | | |
| Évaluation des risques | Faible | Faible | Faible | Nul | Nul | Nul | Faible | Élevé | Nul |

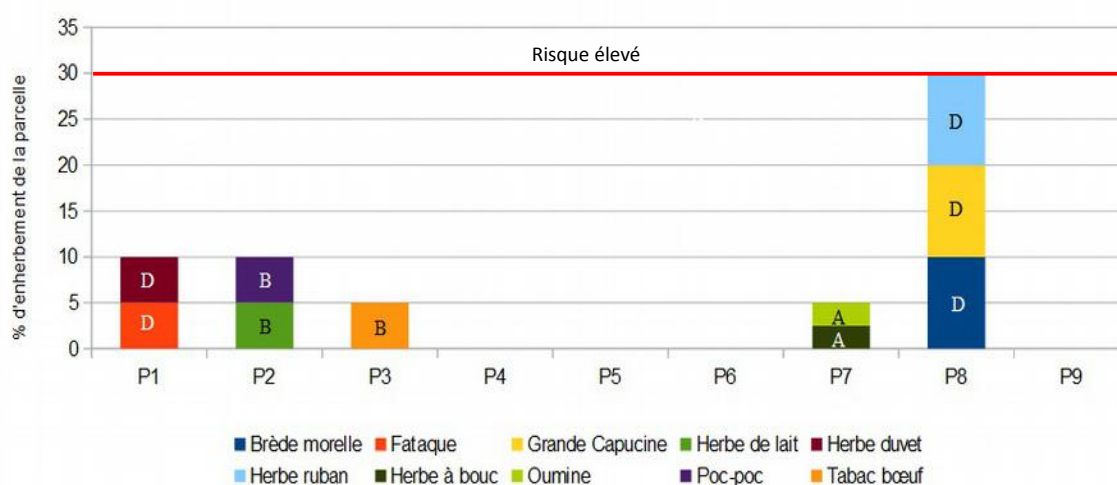
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois d'août 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).

ECHELLE phénologique (Guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad, 2012, RMT Florad)

| Stade | Dicotylédones | Monocotylédonne |
|----------|---------------|----------------------------------|
| A | Plantule | Cotylédons à 1/3 ou 2/4 feuilles |
| B | Plante jeune | Au delà de 3 ou 4 feuilles |
| C | Plante adulte | Ramifications |
| D | Floraison | Boutons floraux |
| E | Grenaison | Dissémination des semences |



Stade A : plantule de dicotylédones traversant une faible épaisseur de paille (J. Antoir, CA)



Stade D : dicotylédones au stade floraison envahissant les cannes - Archives (J. Antoir, CA)

Le paillage sur les parcelles P6, P4 et P5 a permis de bloquer la levée d'adventices de 100%. Les parcelles P2, P3 et P7 subissent une légère levée des adventices sur la partie non paillée ou sur quelques poches à faible épaisseur de pailles. Sur les 3 parcelles non encore récoltées, P1, P8 et P9, le taux d'enherbement reste le même que le mois dernier. La plupart des parcelles présentent un enherbement peu important, de niveau nul ou faible, inférieur à 30 % d'enherbement. Par ailleurs, sur la majorité des parcelles, les adventices sont au stade de plantule (A) ou de jeune plante (B), ne présentant pas une concurrence sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, les adventices présentes sur les parcelles P1 et P8 sont **au stade phénologique D (floraison)**.



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Alerte : La noctuelle défoliatrice *Spodoptera frugiperda*

La noctuelle défoliatrice, *Spodoptera frugiperda*, est actuellement en expansion très rapide en Afrique. Originaires d'Amérique et elle se propage très vite et cause des ravages majeurs sur les graminées, en particulier le maïs et la canne à sucre. Il n'est pas impossible que cette noctuelle arrive un jour sur notre île. A La Réunion, une noctuelle défoliatrice est déjà répertoriée sur la canne à sucre, il s'agit de la *Leucania pseudoloreyi*.

Différenciation de *Spodoptera frugiperda* et *Leucania pseudoloreyi* :



Spodoptera frugiperda (Kansas State University)



Leucania pseudoloreyi (L. Vanhuffel, CA)

Si vous observez de fortes défoliations sur vos parcelles, n'hésitez pas à nous contacter rapidement pour réaliser des collectes de chenilles afin de confirmer l'espèce responsable et ainsi observer la présence ou pas de *S. frugiperda*.

Contacts : la Chambre d'agriculture 0262 37 48 22 ; la FDGDON au 0262 45 20 00 ; la DAAF au 0262 33 36 68.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.